

# Votre communauté de communes agit pour la restauration scolaire

## Une nouvelle tarification dès la rentrée 2025-2026

Contenue depuis 2023, les élus de la Communauté de communes ont décidé d'actualiser la **tarification des repas scolaires**. À compter du 1<sup>er</sup> septembre 2025, le repas servi aux enfants sera facturé **3.90€**. Les tarifs de la garderie périscolaire sont également modifiés.

### Quel est le coût de ce service public pour les familles ? Et pour la CdC ?



La Communauté de communes gère le service public de restauration scolaire et de garderie périscolaire dans l'ensemble des écoles publiques du territoire. Le coût de ce service est relativement **important**, les familles participant partiellement au financement de ce dernier.

Le coût du repas s'élève à **12€** en intégrant l'ensemble des charges de fonctionnement directes (personnel, fluide, etc....). Le coût denrée moyen est quant à lui de **2,35€**.

Le tarif facturé aux familles, dès la rentrée 2025-2026, sera de **3.90€** par repas et par enfant, soit environ **8€** restant à la charge de la collectivité.

### Une qualité de repas servis qui compte !

La collectivité apporte une attention particulière à la **qualité des repas** servis dans ces restaurants scolaires.

L'ensemble des chefs de cuisine est formé pour travailler des produits **frais, locaux** et si possible **bio**.

En 2024, **38%** des produits bruts étaient issus de l'agriculture biologique et/ou détenteurs d'un label de qualité au sens de la loi EGALIM.



En 2024, **122 981 repas** ont été servis aux élèves du territoire dans les **12** restaurants scolaires de la collectivité. Il faut ajouter 8 classes élémentaires qui mangent aux collèges.



Retrouvez toute l'information sur  
[www.lavalette-tude-dronne.fr](http://www.lavalette-tude-dronne.fr)  
@CdCLavaletteTudeDronne

Fiche Actu N°82 - Juin 2025

35, Avenue d'Aquitaine  
16190 Montmoreau

05 45 24 08 79  
accueil@ccld.fr

